

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AVENUE DE LA GARE - RD 703

MISE À JOUR DU 22/11/2024

En raison des travaux de réaménagement de l'avenue de la Gare, depuis le carrefour de l'allée Paul-Jean SOURIAU jusqu'au 50 avenue de la Gare, il convient de réglementer la circulation.

DU 25 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE :

✓ **SUR L'AVENUE DE LA GARE (RD703) :**

- LA CIRCULATION EST ALTERNÉE PAR FEUX TRICOLORES DEPUIS L'ANGLE AVEC L'ALLÉE PAUL-JEAN SOURIAU JUSQU'AU N° 50 DE L'AVENUE DE LA GARE,
- L'ACCÈS EST AUTORISÉ AUX VÉHICULES LÉGERS ET POIDS LOURDS,
- LE STATIONNEMENT EST INTERDIT SUR L'EMPRISE DU CHANTIER,
- LA VITESSE EST LIMITÉE A 30 KM/H,
- FIN D'APPLICATION DE LA DÉVIATION DÉPARTEMENTALE.

✓ **SUR LA RUE DE LA FAURE :**

- LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION SONT INTERDITS POUR LES VÉHICULES DE PLUS DE 3,5 TONNES.

